



Plus sérieusement, le personnel ITA de l'établissement subit depuis de longues années des décisions incohérentes sur beaucoup de dossiers (primes, accords Jacob, statut...). Le Sne-Fsu a d'ailleurs posé comme préalable indispensable à la création de l'AFB la **nécessité de voir sortir le quasi-statut**. Nous souhaitons que celui-ci soit **élargi à toute la «sphère environnement»** (Agences de l'Eau comprises) avec l'argument de la mobilité inter-établissement.

Le Sne-Fsu a également indiqué à la tutelle qu'il **n'accepterait pas un quasi-statut perpétuant les sous-rémunérations des personnels contractuels** ! En s'appuyant sur les jurisprudences constantes du Conseil d'Etat, nous porterons un recours devant cette juridiction si le principe d'une égalité de rémunération (rémunération indiciaire plus primes) entre contractuels et fonctionnaires exerçant des missions équivalentes n'était pas respecté.

Le Sne-Fsu a exprimé son intérêt à voir **titulariser conjointement toutes les catégories de personnels contractuels** (techniques et administratifs) tout en précisant qu'au regard de la pyramide des âges dans les établissements publics, **seulement 10% des contractuels seraient intéressés par une titularisation** selon les conditions «Sauvadet».

S'agissant de la non application des accords Jacob, le Sne-Fsu soutient les agents effectuant des recours et revendique qu'**en droit juridique, celui qui a signé le décret est responsable** ; ainsi nous avons encouragé la tutelle à transiger et donner la délégation de paiement à l'Onema ! Cette solution est actuellement à l'étude...

*** Mais non, on plaisante !!!**
Les portes du village sont ouvertes !

...
Ce sont les avancées sociales qui ne veulent pas entrer...

NOVS SOMMES EN 2014 APRÈS JÉSUS-CHRIST . TOVTE LA FONCTION PVBLIQUE EST OCCVPÉE PAR LES AVANCÉES SOCIALES... TOVTE ? NON ! CAR VN VILLAGE PEVPLÉ D'IRRÉDVCTIBLES ITA RÉSITE ENCORE ET TOVJOVRS À L'ENVAHISSEVR. ET LA VIE N'EST PAS FACILE POVR LES GARNISONS DES DIRIGEANTS PARIISIENS DES CAMPS RETRANCHÉS DE PRIMUM, ACCORJACOBUM, EQUITUM ET STATUM. *

